La « communauté éducative » dans plusieurs mondes en France

-à travers le changement du concept de « la vie scolaire » -

Seiko YAMAGUCHI*

Introduction

Depuis les années 1970, la structure de l'enseignement secondaire est profondement changée sous l'influence de la modification de l'institution scolaire par suite de changement sur tout le plan; social, familial, politique, économique, etc. Ce changement avec non seulement complexité que les exigences par tous les domaines face à l'école ont variétés, mais aussi rapidité nécessairement demandait des réformes multipliés. Parmi ces réformes, il y avait des grandes orientations de la politique éducative; celui de la déconcentration et celui de la décentralisation.

Notre étude s'inscrit dans le cadre plutôt la déconcentration que la décentralisation, parce que nous nous intéressont aux principes des relations entre des composantes dans l'établissement scolaire autours des délégations d'une part ; nous avons conçu des doutes de la contradiction entre le mouvement de déconcentration et l'affaiblissement de la volonté de participation d'autre part. En outre au regard de circonstances de notre pays, le problème de la décentralisation ou de la déconcentration est à l'ordre du jour, tout particulièrement par la création du conseil à chaque établissement en mettant valeur aussi la concertation basée sur le principe de participation entre école, famille et social (des habitantes, des collectivités locales, des entreprises...etc.) que la compétitivité entre les établissements scolaire.

Pour éclaircir cette question, nous voudrions nous focaliser sur la «communauté éducative», qui a été finalement adoptée dans l'article premier de la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 comme le corps

^{*} 筑波大学大学院博士課程教育学研究科 大学院生

de « permettre à l'élève de développer sa personnalité, de s'inserer dans la vie sociale et professionelle, d'exercera citoyenneté ». La communauté éducative se compose de tous les personnes qui concernent l'éducation pour l'élève, c'est à dire, des parents, des enseignants, des habitants, des collectivités locales, des entreprises...etc, y compris des élèves-mêmes. La communauté éducative avait mis en scène pour jouer son dernier atout de faire face aux problèmes sur « la vie scolaire » dans le contexte de la participation, sur laquel on définit dans le changement au cours ces dernières décennies selon des circonstances des élèves ou des établissements. La communauté éducative donc se mis en cœur de « la vie scolaire ».

La quetion centrale que nous voulons nous intérroger dans cette recherche est de quoi il s'agit la communauté éducative en dégageont le concept de la vie scolaire évolue au point du vue de la participation.

Pour trouver la clef sur le terrain, nous traiterons les cahiers "Éducation & Devenir" (comme E&D et ainsi de suite) publiés par l'association Éducation & Devenir. Cette association était fondée en 1984 par l'initiative M. Vergnaud qui était le Directeur des Collèges sous le ministre Savary et a annoncé une circulaire des « objectifs pour la vie scolaire dans les collèges 2 » à cette époque-là pour transformer des Lycées et Collèges en véritable communauté éducative. Comme on le verra plus loin, les dessins de la communauté éducative par cette association avait appliqués dans la loi en vigeur. Les membres de cette association composent des personnels de établissements de second degré, notamment des principaux et des proviseurs qui occupent la grande part, des fonctionnaires, des chercheurs ou des professeurs de l'université ...etc. Grâce à cela, ces cahiers contient pleins de témoignages ou de propositions sur le terrain en réfléchissant des grandes orientations de la politique éducative sans marginalité point du vue pratique et théorique. Certes on ne peut pas dire que l'association E&D prend une position universelle, mais cela n'empêche pas toujours de débrouiller la question dans cette étude.

La position de cette association, selon le premier cahier d'E&D(1985) et le document non publié que les adhérents peuvent recevoir comme

le règlement intérieur ³, est d' « œuvrer pour l'évolution du système éducatif français » non trop conservatisme, mais en accord avec l'évolution de la vie sociale, économique et culturelle, des téchnologies et des mentalités, répondent aux besoins et à l'appel des adolescents, en fonction de toutes les possibilitiés de devenir de chacun d'eux. Sous ces positions basée ⁴ l'assosiation E&D se propose des objectifs et finalités suivantes ⁵:

- A une transformation des Lycées et Collges en véritable communauté éducative;
- A une prise en compte de la dimension éducative dans l'action pédagogique;
- A la promotion d'une pédagogique générale adaptée aux exigences de notre temps ;
- A la reconnaissances du rôle de l'élève comme de sa propre formation.

Pour contribuer ces objectifs et finalités, l'association s'organise des multiples occations; réunions, colloques locaux, régionaux, nationaux, et Actes de la journée d'études du Sénat. En surcroît, ces résultats se manifestent dans les publications. Par cette égards, on peut dire que E&D s'attache toujours aux terrains, par excellence aux nouvelles conditions d'organisation, d'enseignement et de la vie scolaire dans les Lycées et Collèges, non seulement par l'analyse ou la proposition, mais aussi par l'action favorisée sur cette dernière.

La composition de cet article la fait en quatre parties. D'abord, nous présenterons plusieurs mondes comme les perspectives de cette recherche. Ensuite, nous résumerais le concept de « la vie scolire » au moment où l'administration de l'éducation commençait à prendre en conscience de ce concept à la suite de l'expantion de l'enseignement secondaire. Puis nous aborderons le passage de « la vie scolaire » basée sur le principe de la participation à celle construite par la conception de la communauté éducative, en examinant quelques idées fondamentales autours de la déconcentration et en apliquant le cadrage théorique sur plusieurs mondes dans la troisième parties. Enfin, nous dépouillerons les substances de la communauté éducative dans les années 1990 qui centraient sur la confrontation entre le monde communauté et le monde productivité pour qu'on puisse se

1. Le cadrage théorique : présentation de plusieurs mondes

Méthodologie de cette recheche est terminologie. C'est dire qu'examiner l'évolution de la conception ou le contenu sur la vie scolaire, notamment à partir des années 1970 où le poltique éducative a commencé à admettre le caractère propre à chaque école.

Les perspectives adoptés sont le cadrage théorique sur plusieurs mondes ⁶. En effet la démarche suivie a conduit à être attentif aux rapports entre les théories opérées par les chercheurs et celles auxquelles se livrent les acteurs. Il faut alors dans la description ; se maintenir au plus près de la façon dont les acteurs établissent enxmêmes la preuve dans la situation observée, ce qui conduit à être très attentif à la diversité des formes de justification ⁷.

En ce qui concerne de la domaine de l'éducation, le constat que les différents principes de justification de l'école-l'égalité, l'intégration communautaire, la recherche de l'efficacité. Traditionnellement l'école avait réduit cette complexité autour d'un compromis fondé sur l'idéal d'égalité des chances, mais aujourd'hui tous les principes se retrouve à l'égalité réelle et les acteurs doivent « agir dans plusieurs mondes » 8. A suivi de ces recherches précedentes, nous distiguons trois mondes dans cette recherche; celui du monde communauté, celui du monde productivité, et celui du monde civique.

Le monde communauté est définie par la proximité entre les gens, la confiance, la chaleur des relations. La force du monde communauté réside dans sa prise en compte globale des personnes, mais cette force constitue aussi sa faiblesse : cette chaleur et cette relation entre personnes doit être en permanence entretenue, réactivée. L'établissement scolaire peut être une communauté éducative, comme le projet d'établissement est vu une manière d'exprimer la chaleur et l'identité de cette communauté.

Le monde productivité, c'est qui a été longtemps fondu an sein du compromis civico-administratif. Il était admis qu'un fonctionnaire qui faisait son travail était efficace en même temps qu'il serait l'intérêt genéral. La référence à l'efficacité a repris son autonomie et a opposé

au modèle du service public celui de l'entreprise inductrielle ¹⁰, mais dans cette recherche le monde productivité comporte deux sens.

Le monde civique, c'est que toutes les relations doivent collectifs garantissant l'intérêt général, tels que associations, institutions démocratiques. Ce monde reste toujours l'intérêt général, la volonté général, qui corresponde au plus haut niveau de généralité, où l'école justifiée par une mission de mobilité sociale. Cela implique une rupture entre l'école et la vie pour que rien ne distraire l'attention de la cotemplation des idées et des valeurs générales 11.

2. La vie scolaire est la vie des communautés éducatives qui vise à l'intégration de la totalité d'une classe d'âge

Si l'on utilise le mot de la vie scolaire au sens générale comme l'ensemble des activités qui se pratique dans l'école, évidemment la vie scolaire existait depuis étant l'école-même. Mais ce serait à partir des années 1970, si l'on considère la vie scolaire comme un sujet problématique.

Sous la quatrième République, il y avait le mouvement dit la pédagogie nouvelle qui prend en conscience sur l'enfant, met en application la psycologie du comportement an processus enseigner-apprenant. Mais la vie scolaire reste exclusivement lié à l'objectif d'aquisition de connaissance ¹². Au début des années 1960, le massive des élèves ont arrivé dans l'enseignement secondaire notamment du premier degré, l'école s'est trouvée dans une situation confrontée au problème de l'intégration de la totalité d'une classe d'âge. Dans cette condition, au lendemain des événements de 1968, les institutions scolaires répondent par la création des conseil des établissements sous le ministre Faure ¹³. Mais c'est avant d'établir du conseil où l'inspection générale de la vie scolaire était crée en 1965, successivement qu'une inspection pédagogique régionale de la vie scolaire était complétée en 1967 au niveau acteurs de la vie scolaire.

Ensuite, au 22 août 1971, le ministre demanda aux recteurs de création des EAAVS (équipes académiques d'animation de la vie scolaire) composées des fonctionnaires exerçant sur le terrain des fonctions administratives, éducatives et pédagogique. Ce qui

remarque de création de EAAVS, à ce temps-là, c'est que M.Ulrich(directeur du cabinet du ministre Olivier Guichard) definit la vie scolaire. Selon lui, « la vie scolaire est la vie des communautés éducatives qui forment les écoles et les établissements. L'action éducative concerne tous les personnels de l'établissement. Elle est indissociable de l'action pédagogique. Les deux actions ne sont que les dominantes d'une action globale qui vise essentiallement au plein épanouissement des personnes ¹⁴». A la suite de cette création des structures ou des acteurs, le ministre autorise les établissements à introduire une souplesse dans de l'emploi du temps par la banalisation de 10%, ¹⁵ pour mettre en place des actions pluridisciplinaires et éduvatives.

La vie scolaire avant l'exploitation des élèves, signifait clairement « l'ensemble du activité qui se déroulent à l'intérieur de l'école ¹⁶ » au sens propre terme. Au fer et à mesure l'école recevait des nouveaux publics, l'expression de la vie scolaire a pris des importances, des acceptations nouvelles en élaborant d'un nouveau cadre de vie à l'intérieur des établissement. Dans le domaine du discipline, ou de sécuriser, des problèmes disciplinaires s'installent après la crise de 1968. Dans cette condition, la surveillance qui était remplacée par des conseilleurs d'éducation ¹⁷, elle demeure une nécessité permanente, parce que un facteur essential du maintien de la sécurité, une garantie contre le désordre, un rôle préventif, l'indiscipline en générale. Du surcroît, le chef d'établissement, qui portait sur la dispositions essentiellement d'ordre administratif, a la haute antorité qui s'étendait à tous les domaines.

3. Le principe de la participation au cœurs de la vie scolaire conduit à la communauté éducative dans plusieurs mondes

La notion de participation, apparue tout particulièrement après la crise de mai 1968, apporte un sérieux correctif à l'administration bien qu'elle n'atteigne pas tout le degré hiérarchie. Les membres de différente catégorie œuvraient la direction et la gestion dans l'école même ¹⁸. Le conseil d'administration dans des établissements secondaires se compose; représentant des administrateurs, de

professeurs, personnels, parents et élèves. Se rôle est de prendre de décision dans le domaine de la vie scolaire y compris de la mise en place des foyers socio-éducatifs, qui a ouvert leurs portes vers l'éxtérieur. Au départ, les conseils avaient été caractérisés plutôt consultatifs, mais de plus en plus ils devaient délibératifs.

Sur le plan politique, la loi 11 juillet 1975 dans l'article premier a déclaré que « tout enfant a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de la famille, concourt à son éducation », ensuite la participation des représentants des parents devait être facilitée ¹⁹, puis la circulaire sur les objectifs pour la vie scolaire dans les collèges ²⁰ explicité ses responsable de l'éducation de leur enfant, les parents doivent participer à la vie de la communauté scolaire ²¹. Ils font partie de l'équipe éducative constituée par tous les adultes qui concourent à la formation et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant. La participation organisée peut s'inscrit dans la mise en œuvre d'actions internes aux établissements.

Au milieu des annés 1980, le changement de la concept de la vie scolaire sous l'influence de la décentralisation et de la nécessité de l'efficacité provoquait le renforcement de liaison entre l'école et l'environnement avec la continuité du principe de la participation. Dans ces circonstaces, E&D a proposé l'idée de la communauté éducative²². Cela signifie qu'un établissement scolaire devrait former un ensemble dont toutes les parties constituantes (administration, enseignants, parents, élèves, environnement) seraient solidaires en vue d'un but commun; dans l'établissement scolaire en concourant avec la famille et les autres types de communauté auxquel peut appartenir un élève à l'éducation et la formation globale des élèves. c'est à dire la formation intellectuelle, affective, culturelle, artistique, sociale et civique. En un mot la communauté éducative voudrait contribuer à l'épanouissement de l'élève en fonction de ses aptitudes et des goût. Il est évident que le style des relations humaines existant dans tel établissement ne peut plus être de dépendance et de hiérarchie, mais de concertation, de corporation, et de dialogue 23. Chaque membre de la communauté éducative doit sentir concerné par la vie de la communauté éducative tout entière responsable, au sens plein de tout ce qui s'y passe 24. Au fond, c'est la communauté qui

4. La communauté éducative devient-elle neutre ? : le monde communauté ou le monde productivité ou le monde civique

La loi d'orientation du 1989, avec son rapport annexe, institut à son tour sur ces aspects éducatifs que devrait revêtir le système scolaire. L'article 1 reprend explicitement le terme de « la communauté éducative » et donne comme objectif à cette communauté de « permettre à l'élève de développer sa personnalité, de s'inserer dans la vie sociale et professinnelle, d'exercera citoyénneté ».

Ce concept sur la communauté éducative est apparu juridiquement dans cette loi de 1989, mais la signification de ce terme peut être nuancée sur l'évolution de la notion de communauté dans l'Éducation Nationale ²⁶: dans les années 1970, la notion de communauté éducative se substitue à celle d'unité administrative et l'accent sont mis sur l'importance de la relation, sur la participation et sur les aspects fusionnels, mais la communauté éducative perd progressivement de sa substance pour laisser place à la notion plus neutre de communauté éducative, même si le terme de communauté comporte encore une connotation chaleureuse. Et avec les années 1980, au travers d'un modèle plus productiviste, c'est pour désigner une communauté de « production », le produit étant élève, et la gestion, de l'établissement devait permettre de créer un plus grand nombre de produits de meilleure qualité.

La notion de communauté éducative a donc connu des formes divers : non seulement une connotation chaleureuses, mais aussi celle de la production. L'évolution de la communauté éducative vers une plus grandes ouvertures provoquait des conséquence paradoxales, en ayant tendence à faire éclater les structures de vie communautaire internes à l'établissement comme les foyers socio-éducatifs ou les coopérative scolaire, qui ont de plus en plus de mal à vivre ²⁷.

Par ailleurs, on peut dire que une attitude consumériste donnait un coup de pouce à la culture de l'efficacité ou l'évaluation sous le plan social. Notamment, pour des élèves et des parents d'élèves, composants du nouvel état d'esprit, c'est qu'il ne s'agit pas de grandes

engagements idéologiques mais beaucoup plus consumériste si bien qu'il s'agit avant tout d'être efficacités ²⁸. L'évaluation est donc au cœur des problèmes de la vie scolaire, puisque le modèle d'efficacité contient en priorité les exigences scolaires. Les exigences doivent être affichées avec clarté et considérées comme s'appliquant à tous les possibilités de négociations identifiées, les règles précisées, et surtout la reconnaissance de normes qui doit s'accompagner d'écoute ²⁹.

En ce qui concerne l'insertion de la vie sociale et professionnelle, quand les textes de loi de 1989 parlent d'épanouissement, il s'agit de la personnalité, sous formes et dans tout ses domaines. Cette notion implique un concept global de l'éducation un minimum d'interdisciplinalité et une concertation permanente entre les enseignants et les membres de la communauté éducative ont pour mission de concourir à la formation de l'élève³⁰. Mais l'enjeu important, c'est que dépasse la simple nécessité d'ouverture des établissements scolaires comme l'aménagement du territoire; quand l'économie est malade, l'école fablique toujours des diplômes, mais on la taxe de fablique de chômeurs. L'école a bien fait évoluer ses programmes, son matériel, ses examens tandis que l'entreprise a bien fait le nécessaire pour améliorer sa productivité et competitivité ³¹.

La vie scolaire était de plus en plus à accepter cette productivité économique. A la suite de cela, le place de la communauté éducative devenait l'adaptation de la formation aux exigences du monde productivité et la capacité de l'école à répondre aux préoccupations concrètes des élèves sur leur projet de vie ³². C'est dire le centre d'une plus grande communication entre l'école et son environnement actif pour permettre à la fois, pour les élèves une meilleure insertion professionnelle, et pour la collectivité une meilleure utilisation de leurs potentialité dans la communauté éducative.

Au milieu des années 1990, le thème sur l'école et valeurs est actualisé en termes de la réaction, notamment celle des contre l'utilitarisme des consommateurs d'école ³³ ; d'autre part l'école menacée par le désordre et son fonctionnement même est entravé par des troubles identifiés comme des manquements à la règre. Mais c'est que ces règles n'ont pas été capables de se faire admettre et reconnaître.

La diversité culturelle est le résultat de la démocratisation de l'enseignement; reflet de la diversité de la société, elle est contre balancée en par une différenciation des établissements, sociales, scolaires et ethnique, mais aussi des stratégie d'établissement³⁴.

Dans cette condition, l'éducation à la citoyenneté est très significative dans le concept de la vie scolaire. Cette citoyenneté qui bénéfice du droit de cité, c'est à dire du statut de membre reconnu d'une communauté établie, avec tous les devoirs. Il y a reconnaissance réciproque entre l'individu et sa cité. Autour de cette reconnaissance réciproque, il existe inevitablement les conflits de valeur ; c'est que l'on donne fréquemment des tensions interindividuelles dans les établissements scolaires tiennent le plus souvent aux conflits de valeur qui opposent radicalement les membres de la communauté éducative et qui rélèvent de leurs origines, de leurs choix axialogiques, des principes fondateurs ou références sociétales de leur système culturel d'appartenance. En effet, la vie scolaire se comprend de plus en plus comme un système en opposition avec les modes de la vie et de les règles des communautés voire de certaine religioins dominantes, dans le quartier ghettos ou les secteurs de marginalisation culturelle 35.

En conséquence la question centrale de la vie scolaire est comment former à la fois l'individu et le citoyen. Il y a un décrocharge entre ces deux missions : face aux problèmes soulevés par la présence de certains élèves tant dans la vie scolaire au sein des Lycées et Collèges que dans l'enseignement lui-même. Le débat a donc une difficulté du choix dans les fonctions du système éducatif entre la fonction d'intégration de la totalité d'une classe d'âge et la fonction apprentissage comme l'épanouissement d'individu 36. En somme il me semble qu'à partir des années 1990, la tendance de la communauté éducatives est le renforcement du monde civique, en clairement existant aussi bien le monde productivité que celui de communauté.

Conclusion

Au travers cette recherche sur le changement du concept de la vie scolaire, nous examinions les substances de la communauté éducative, qui fait face aux problèmes sur la vie scolaire dans le context de la participation comme le corps concerné l'éducation actuelle d'élève en même temps la vie sociale et professionnelle pour le future citoyen dans le cadre de plusieurs mondes. L'évolution du concept de la vie scolaire qui vient de l'élargissement de la mission de l'école depuis ces dernières années donne une importance à la coopération entre l'école et la société, si bien que la communauté éducative dans plusieurs mondes cherchait à varier sa substance selon la nécessité de le contenu de la vie scolaire.

Le concept de la vie scolaire jusqu'au debut des années 1970 semble être très limitée dans le cadre du conseil ou l'activité socio-éducative avec la distinction stricte entre l'intérieur de l'école et en dehors de l'école. Sous le plan politique scolaire la déconcentration avait déjà progressé, mais c'est après l'introduction de la décentralisation que le concept de la vie scolaire extrêmement s'élargissait jusqu'au la vie sociale et professionnelle où l'on avait distingué autrement le domaine de l'extérieur de l'école.

A partir des années 1980, le développement de la gestion dans chaque établissement propre et de l'ouverture de l'école vers le territotial local influençait l'extension du monde de la communauté éducative dont chaque membre mobilise les effets scolaires dans la relation avec autres. On peut se trouver que le monde productivité qui cherche l'efficacité ou la logique économique devenait puissant par rapport au monde communauté défini par la confiance ou la chaleur des relations, même si ce denier bien restait là.

Dans les années suivantes, la tendance de l'école devenait un instrument de résoudre la question sociale. Cela amènent de plus en plus des confrontations des valeurs dans l'école si bien que le concept de la vie scolaire contient l'éducation à la citoyenneté. Le monde de la communauté éducative devient donc celui de civique comme l'intérêt général pour atténuer les collisions des intérêt divers.

Ce qui est important, c'est que la communaute éducative est toujours

dans plusiurs mondes : le monde communauté, le monde productivité et le monde civique, bien que ceux des points capitaux soient variants selon le changement du concept de la vie scolaire. On peut croire que désormais la communauté éducative se développe comme son dernier atout de faire face aux problèmes sur la vie scolaire et le lieu de la liaison entre l'école et la société en mettant plusieurs mondes en équilibre.

- ¹ La déconcentration avait déjà commencé au début de la cinquième République, et successivement le ministre Monory en 1986 et 1987 s'exerçait des transferts de compétences sur la gestion : l'un d'entre eux est le rapprochement du bon niveau d'appréciation des décisions relatives à la vie scolaire. En revanche la décentralisation avançait la répartition des conpétences en 1982 et 1983 sous le plan politique globale (Lelièvre C., (1990) *Histoire des institutions scolaires 1789-1989*, Nathan, pp215-217).
- ² Circulaire n°82-230 du 2 juin 1982
- ³ "Statuts" réécrit du 23 septembre 1999 par E&D
- ⁴ Ce que E&D accuse du conservatisme, c'est comme l'illusion du retour au passé, le refus de la mise en responsabilité, de l'éducation, de l'environnement. Ce que E&D veut accélérer l'action éducative, la participation et l'ouverture sur l'extérieur. Ces propositions basées sur le refus « conservatisme » n'ont pas évoqué par la logique négligeable. En effet cette association a bien examiné sur la caractéristique du conservatisme en considérant plutôt les fondements des conservatisme qui ne sont pas liés à un choix idéologique clairement défini, mais qui vient du système-même, en l'occurence le système éducatif, dont « tout système ne vise qu'à sa conservation : c'est la raison même de son être ». Ce dernier aussi capable de changer naturellement par rapport au changement du milieu environnement, d'après l'idée de l'association, puisque le sytème est en interaction et en échange constant avec le milieu. En conséquence, E&D porte une position équilibrée en analysant ou réfléchissant les problèmes posés par le système éducatif, face à l'évolution de la société, à passer au crible d'une réflexion démystificatrice le discours conservateur aussi bien que modernismes superficiels, de façons à fonder et légitimer aux yeux les innovations pédagogiques et éducatives par notre temps. (in *les cahiers d'E&D*(1985).
- ⁵ "Statuts", op.cit., pl.
- Nous avons emprenté une idée de « dans plusieurs mondes » à Derouet J.-L.(1992,1997,2000) en domaine de l'éducation. Conferez un article en japonais sur les principes de plusieurs mondes en détail: Kobayashi S.(2004), "Réflexions sur les principes de la légitimité de l'éducation en France : d'après le modèle d'analyse par J.-L. Derouet", Bulletin de

l'Association Japonaise de Recherche sur l'Education en France, n°16, pp5-18. En outre, l'origine de cet conception est l'oeuvre de Boltanski, L. et Thévenot, L.,(1991) inspirées par la philosophie politique : le principe du monde communauté dans la Cité de dieu de Saint Augustin et dans Politique de Bossuet; celui du monde productivité, dans la richesse chez Adam Smith dans la Richesse des nations, l'efficacité industrielle dans le Système industriel de Saint Simon et la capacité humaine chez Adam Smith dans le Théorie des sentiments moraux; celui du monde civique dans les signes de gloire et le credit d'opinioin dans Libiathan de Hobbes et la volonté générale dans le Contrat social de Rousseau.

- ⁷ Boltanski, L. et Thévenot, L.,(1991), pp23-26.
- 8 Derouet, J.-L.(sous la dir.) (2000), p5.
- 9 Derouet, J.-L. et Dutercq (1997), pp35-40.
- 10 Ibid., pp41-55.
- 11 Ibid., pp25-33.
- Delaire, G., (1997) La vie scolaire, Nathan, pp7-8.
- "Conseils des établissements d'enseignement public du niveau de second degré", Décret n°68-968 du 16 novembre 1968 et Décret n°69-845 du 16 septembre 1969.
- 14 Delaire, G., op. cit., pp11-12.
- 15 Circulaire n°73-162 du 27 mars 1973. C'est la première fois qu'était admis la souplesse de l'emploi du temps par rapport à la standarisation ou l'uniformisation à l'école française, et devenu ensuite PAE(Note de service n°81-305 du 24 août 1981).
- ¹⁶ Jeanblanc, H.,(1979) La vie scolaire, CRDP de Lyon, p32.
- ¹⁷ Circulaire n°71-183 du 21 mai 1971
- ¹⁸ Traditionnellement, l'administration éducative française reposait aux differents échelons sur des fonctionnaires investis de l'autorité personnelle et responsable uniquement devant leurs supérieurs. Certes des assemblées concernées étaient déjà multiples, mais normalement elles se sont se limité un rôle consultatif. Dans les anciens, la majorité des membres se recrutait à l'extérieur, notamment parmi les autorités locales (Jeanblanc, H., (1979) op. cit., p35).
- ¹⁹ Circulaire n°77-248 du 18 juillet 1977
- ²⁰ Circulaire n°82-230 du 2 juin 1982
- ²¹ Quant à la loi d'orientation du 1975, l'emploi du term de la « communauté scolaire » s'est limité le corps de trois acteurs: élèves, parents et enseignants.
- ²² Mallerin R., "Communauté éducative et relations", in les cahiers d'E&D(1987b), pp 32-33.
- ²³ Touraine A., "Pour une êcole responsable", in les cahiers d'E&D (1987b), pp16-23.
- Prost A., et Isambert-Jamati V., "Resposabiliser, pourquoi?: table ronde et echanges avec la salle: Priorité à la justification intellectuelle de la responsabilisation", in *les cahiers d'E&D* (1986b), pp19-25.
- ²⁵ Lebeau P., "Faisons-nous des relations", in les cahiers d'E&D (1987b),pp40-41.
- ²⁶ Commision n°5 (Guist F., Derouet J.-L., Boussaroque J.-L., Mallerin R.); "Vers une communauté educative: l'établissement, espace éducatif autonome situe dans un environnement social, économie et culturel", in *les cahiers d'E&D* (1987b), pp55-59.

- ²⁷ Jacquier B., "La participation des élèves à la vie scolaire ? Il est sûrement possible de mieux faire!", in *les cahiers d'E&D* (1990a), pp71-74.
- ²⁸ Brisseau J.-Y., "Etablissement scolaire et stratégies: affrontement ou convergence?", in les cahiers d'E&D (1990b), pp25-28.
- ²⁹ Clerc F., "Introduction formation et évaluation : un changement de culture nécessaire" in les cahiers d'E&D (1995), pp8-13.
 - Ce qui remarque ailleurs, c'est que la logique de l'introduction de la mise en place de processus d'autonomisation et d'évaluation des établissement en France n'est pas identique par rapport aux autre pays, même si ce dernier était bien courant dans plupart des pays. En effet en Grande-Bretagne une stratégie externe où l'autonomie est un moyen d'obtenir les meilleurs résultats au moindre côut dit « stratégie à court terme » au point de vue stratégie néo-libérale. En revanche la logique propre du cas français est une stratégie interne s'appuyant sur les projets d'établissement et visant le progrès éducatif par l'implication des acteurs, dit « stratégie à long terme ». (Laerrière P., "De l'analyse des établissements à l'aide au projet : théorie-méthode-déontologie", in *les cahiers d'E&D* (1990b), pp29-35.)
- Mallerin R., "Vie scolaire et pédagogie", in les cahiers d'E&D (1991), pp16-20.
- ³¹ Natanson J., "Interdit à toute personne étrangère au service", in les cahiers d'E&D (1995), p.12.
- ³² Groupe Recherche Formation, Académie de Toulouse, "Qui s'est formée depuis 1985 à la concertation et à la coopération avec les différents partenaires de l'école : jeunes, enseignants, parents, responsables socio-économiques", in *les cahiers d'E&D* (1990a), p.111-112.
- 33 Prost A., "Des valeurs de l'école à la crise des banlieues", in *les cahiers d'E&D* (1993b), p.73-
- ³⁴ Felouzis G., "Diversité culturelle et action éducative : Education à la citoyenneté est-elle une réponse pertinente à la diversité culturelle ? ", in *les cahiers d'E&D* (2000a), p30.
- ³⁵ Hadji C., "Pour une citoyenneté d'établissement", in *les cahiers d'E&D* (1991a), pp33-36.
- ³⁶ Durand-Prinbourgne C., "Les nouveaux publics : problèmes et perspectives", in *les cahiers d'E&D* (1992), pp25-36.

Référence bibliographiques

Boltanski, L.,(1990) L'amour et la justice comme compétences, Métailié

Boltanski, L. et Thévenot, L.,(1991) $\it De~la~justification.~Les~\'economie~de~la~grandeur$, Gallimard

Delaire, G.,(1997) La vie scolaire, Nathan

Derouet, J.-L., (1992) École et justice. De l'égalité des chances aux compromis locaux?, Métailié

Derouet, J.-L. et Dutercq (1997) L'Établissement scolaire, autonomie locale et service public, ESF

Derouet, J.-L.(sous la dir.) (2000) L'école dans plusieurs mondes, INRP - De Boeck & Larcier

Éducation et Devenir, Les cahiers d'Éducation et Devenir

- -(1985) Les conservatismes dans le système éducatif
- -(1986a) Le projet d'établissement
- -(1986b) Responsabiliser
- -(1987a) Le Conseil de Classe
- -(1987b) La vie relationelle
- -(1990a) Pédagogie, Vie scolaire est Innovations
- -(1990b) L'élève, acteur et partenaire dans l'École
- -(1991) Action éducative et vie scolaire
- -(1992) Les nouveaux publics des Lycées et des Collèges
- -(1993a) L'École et les Parents
- -(1993b) Les valeurs dans l'École
- -(1994a)La déontlogie dans l'Éducation Nationale
- -(1994b) Le collège en questions
- -(1995) L'École et l'Entreprise
- -(1999a) Les établissements scolaires; nouveaux besoins, nouveaux métiers?
- -(1999b) L'Élève, l'École et la Politique
- -(2000a) L'Établissement scolaire face à la diversité culturelle
- -(2000b) Le droit à la parole des élèves
- -Actes de la journée d'études du Sénat-, Hachette éd.
- -(1994) Quelle École pour quelle nation?
- -(1996) Établissements scolaires et décentralisation 10 ans déjà!
- -(1997) L'intégration, une mission pour l'École ?
- -(1998) L'établissements citoyen : Les établissements scolaires dans la cité

Jeanblanc, H.,(1979) La vie scolaire, CRDP de Lyon

Lelièvre C.,(1990) Histoire des institutions scolaires 1789-1989, Nathan

Lelièvre C., (1996) L'école « à la française » en danger ?, Nathan

Prost A., (1992) Éducation, société et politiques, Seuil

Note: Pour rédiger cet article, j'ai retouché une partie du mémoire de Maîtrise que j'avait présenté à l'Université de ParisV (Faculté des sciences humaines et sociales – Sorbonne) sous la direction du Professeur M. Claude LELIÈVRE, au septembre 2003.

Résumé

A study of the 'educational community' composed of several dimensions in France

- through the change of the concept on 'the school life' -

Seiko YAMAGUCHI

The purpose of this study is to explain the several dimensions of the educational community that presents the body comprised all actors (parents, teachers, inhabitants, municipality and enterprises, including students) concerned with students in school education. The term 'educational community' has employed in the definition of the concept of school life since 1970's in the context that the participation of actors involved in school life should be encouraged in educational activity to integrate student of the same generation. In this study, based on the documents of an association that has aimed to promote and to construct the educational community like the core of school life in secondary education, we examine the substance of the several dimensions in the educational community; the civic dimension, the community dimension and the productivity dimension.

To attain this purpose, the contents of this study as follows;

- 1. Based on the research precedent, to examine the theory framework for application of several dimension to educational community.
- 2. The educational community in 1970's that primarily had dominated the community dimension in the context of the participation was reduced to the next place of the productivity dimension in 1980's in order to enhance the better effect in the school management and the insertion employment on the concept of the school life.
- 3. In 1990's the concept of the school life include the civic education for resolution of social problems so that the educational community as the aggregate organized among

inner school, field of profession and local community, raise the civic dimension.

Through this study, it seems reasonable to conclude that the educational community with the change of the school life consists not of only one dimension but of several dimensions through all the epoch, even though the variation of the importance among the three dimensions. We may say that the educational community would have more important role confront with the numerous problems about the school life strengthening the link between school and social, and the same time taking the balance among several dimensions.